classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



FANTASTIK® NETTOYANT TOUT USAGE AVEC JAVELLISANT (DIN 02248237)

Version 1.1 Date d'impression 01/09/2018

Date de révision 01/09/2018 Numéro de la FDS 350000004371

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Informations sur le produit

Nom du produit : FANTASTIK® NETTOYANT TOUT USAGE AVEC

JAVELLISANT (DIN 02248237)

Utilisation recommandée : Produit nettoyant spécifiqueProduit nettoyant spécifique

Restrictions d'utilisation : Utiliser uniquement comme dirigé sur l'étiquette

Producteur, importateur, :

fournisseur

S.C. Johnson et Fils, Limitée

1 Webster Street

Brantford ON N3T 5R1

Téléphone : +1-800-558-5566

Numéro d'appel d'urgence

: Téléphone D'Urgence Médical et de Transport (24 Heures)

(866) 231-5406

Téléphone D'Urgence Médical International (24 Heures) (952)

852-4647

Téléphone D'Urgence de Transport en Canada (24 Heures)

(613) 996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Système général harmonisé de classification (GHS)

	-,,				
Classification dangereuse	Catégorie de danger	Identification des dangers			
Irritation cutanée	Catégorie 2	Provoque une irritation			
		cutanée.			
Irritation oculaire	Catégorie 2A	Provoque une sévère irritation			
		des veux.			

Étiquetage

Symboles de danger Point d'exclamation

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



FANTASTIK® NETTOYANT TOUT USAGE AVEC JAVELLISANT (DIN 02248237)

Version 1.1 Date d'impression 01/09/2018

Date de révision 01/09/2018 Numéro de la FDS 350000004371

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Autres dangers : Non identifié

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Produits chimiques dangereux présents à ou au-dessus des niveaux à déclaration obligatoire tel que défini par Canadian Règlement sur les Produits Dangereux sont énumérés dans ce tableau

Nom Chimique	NoCAS	Pourcentage de poids
Carbonate de sodium	497-19-8	3.00 - 5.00
Hypochlorite de sodium	7681-52-9	3.00 - 5.00
Chlorure de sodium	7647-14-5	1.50 - 3.00
Amines, alkyl en C10-16 dimethyles, N-oxydes	1643-20-5	1.50 - 3.00

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



FANTASTIK® NETTOYANT TOUT USAGE AVEC JAVELLISANT (DIN 02248237)

Version 1.1 Date d'impression 01/09/2018

Date de révision 01/09/2018 Numéro de la FDS 350000004371

L'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact (de concentration) de cette composition a été retenu comme secret commer.

Pour de plus amples renseignements sur les ingrédients présents dans le produit, consulter le site www.whatsinsidescjohnson.com.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec

précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire

persiste: consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements

contaminés et les laver avant réutilisation.

Inhalation : Pas d'exigence particulière

Ingestion : Pas de condition spéciale.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Effet sur la peau : Provoque une irritation de la peau.

Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Inhalation : Peut irriter le système respiratoire.

Ingestion : Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

Peut provoquer des douleurs abdominales.

Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



FANTASTIK® NETTOYANT TOUT USAGE AVEC JAVELLISANT (DIN 02248237)

Version 1.1 Date d'impression 01/09/2018

Date de révision 01/09/2018 Numéro de la FDS 350000004371

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

appropriés

: Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool,

de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre

l'incendie

: Le contenant peut fondre et répandre en chaleur du feu.

Information supplémentaire

 Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Porter une combinaison de protection intégrale et un appareil de protection respiratoire isolant autonome à pression positive.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel.

Laver soigneusement après manipulation.

Précautions pour la protection de l'environnement

: En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets

dans l'environnement.

Méthodes et matériel de

confinement et de

nettoyage

: Endiguer les renversements considérables.

Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



FANTASTIK® NETTOYANT TOUT USAGE AVEC JAVELLISANT (DIN 02248237)

Version 1.1 Date d'impression 01/09/2018

Date de révision 01/09/2018 Numéro de la FDS 350000004371

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Équipement de protection individuel, voir section 8.

Utillser uniquement pour l'usage prévu et conformément au

mode d'emploi.

TENIR LE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Laver soigneusement après manipulation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les

conteneurs

Exigences concernant les : Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	mg/m3	ppm	Non- standard units	Base
Carbonate de sodium	497-19-8	10 mg/m3	-	-	SUPPLIER

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Lémission dune quantité importante de vapeurs peut être

contrôlée au moyen dune ventilation locale par aspiration ou

dune protection respiratoire.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



FANTASTIK® NETTOYANT TOUT USAGE AVEC JAVELLISANT (DIN 02248237)

Version 1.1 Date d'impression 01/09/2018

Date de révision 01/09/2018 Numéro de la FDS 350000004371

Protection des mains : Porter des gants appropriés.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du :

corps

Pas d'exigence particulière

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver à fond

après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : liquide

Couleur : clair jaune

Odeur : agent de blanchiment

Seuil olfactif : Test non applicable pour ce type de produit.

pH : 12.8 - 13.2

Point de fusion/point de

congélation

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

: 0 °C

: 100 °C

Point d'éclair : ne forme pas d'étincelles

Taux d'évaporation : Test non applicable pour ce type de produit.

Inflammabilité (solide, gaz) : N'entretient pas la combustion.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



FANTASTIK® NETTOYANT TOUT USAGE AVEC JAVELLISANT (DIN 02248237)

Version 1.1 Date d'impression 01/09/2018

Date de révision 01/09/2018 Numéro de la FDS 350000004371

Limites

supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité

: Test non applicable pour ce type de produit.

Pression de vapeur

: Test non applicable pour ce type de produit.

Densité de vapeur

: Donnée non disponible

Densité relative

: > 1.0 g/cm3

Solubilité(s)

: complètement soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: Test non applicable pour ce type de produit.

Température de

décomposition

: Test non applicable pour ce type de produit.

Viscosité, dynamique

: Test non applicable pour ce type de produit.

Viscosité, cinématique

: Test non applicable pour ce type de produit.

Propriétés comburantes

: Test non applicable pour ce type de produit., Non

applicable

Composés organiques

volatils

0 % - Des exemptions supplémentaires peuvent

s'appliquer

Total VOC (% en poids) *

*comme défini par les règlementations d'états et fédérales des

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



FANTASTIK® NETTOYANT TOUT USAGE AVEC JAVELLISANT (DIN 02248237)

Version 1.1 Date d'impression 01/09/2018

Date de révision 01/09/2018 Numéro de la FDS 350000004371

Etats-Unis pour les produits de consommation

Autres informations : Non identifié

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

normales d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Si le mélange accidentel se produit et le gaz toxique est formé, secteur de sortie immédiatement. Ne retournez pas

jusqu'à ce que bon aéré.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Si le mélange accidentel se produit et le gaz toxique est formé, secteur de sortie immédiatement. Ne retournez pas

jusqu'à ce que bon aéré.

Conditions à éviter : Sources directes de chaleur.

Matières incompatibles : ATTENTION! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres

produits, Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

Éviter tout contact avec : Composés d'ammonium.

Antirouille. Acides forts

Matières incompatibles : Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de

javel), ou d'autres produits d'entretien.

Des bases fortes

Produits de décomposition : La décomposition par la chaleur peut provoquer le

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



FANTASTIK® NETTOYANT TOUT USAGE AVEC JAVELLISANT (DIN 02248237)

Version 1.1 Date d'impression 01/09/2018

Date de révision 01/09/2018 Numéro de la FDS 350000004371

dangereux dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie : DL50

orale

Toxicité aiguë par

inhalation

: CL50 > 10 mg/L

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50

Propriétés du SGH	Classification	Voies d'entrée
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Oral(e)
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Dermale
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - poussière et buée
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - Vapeur
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - Par gaz
Irritation cutanée	Catégorie 2	-
Irritation oculaire	Catégorie 2A	-
Sensibilisation cutanée	Aucune classification proposée	-
Sensibilisation respiratoire	Aucune classification proposée	-

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



FANTASTIK® NETTOYANT TOUT USAGE AVEC JAVELLISANT (DIN 02248237)

Version 1.1 Date d'impression 01/09/2018

Date de révision 01/09/2018 Numéro de la FDS 350000004371

Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune classification proposée	-
Cancérogénicité	Aucune classification proposée	-
Toxicité pour la reproduction	Aucune classification proposée	-
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Aucune classification proposée	-
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Aucune classification proposée	-
Danger par aspiration	Aucune classification proposée	-

Condition médicale aggravée

: Aucun(e) à notre connaissance.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Toxicité

Les ingrédients de cette formule ont été examinés et on s'attend à aucun impact négatif pour l'environnement s'il est utilisé confor

Toxicité pour les poissons

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'expositi on
Carbonate de sodium	Essai en statique CL50	Lepomis macrochirus	300 mg/l	96 h

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



FANTASTIK® NETTOYANT TOUT USAGE AVEC JAVELLISANT (DIN 02248237)

Version 1.1 Date d'impression 01/09/2018

Date de révision 01/09/2018 Numéro de la FDS 350000004371

		T	ı	
Hypochlorite de sodium	CL50	Poisson	0.06 mg/l	96 h
	NOEC		0.01 - < 0.1 mg/l	28 d
Chlorure de sodium	Essai en dynamiqu e CL50	Lepomis macrochirus	5,840 mg/l	96 h
	NOEC	Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	252 mg/l	33 d
Amines, alkyl en C10-16 dimethyles, N-oxydes	Essai en semi- statique CL50	Danio rerio (poisson zèbre)	31.8 mg/l	96 h
	Essai en dynamiqu e NOEC Référence s croisées	Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	0.42 mg/l	302 d

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'expositi on
Carbonate de sodium	Essai en semi- statique CE50	Ceriodaphnia sp.	200 - 227 mg/l	48 h
Hypochlorite de sodium	CE50	Ceriodaphnia dubia		48 h

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



FANTASTIK® NETTOYANT TOUT USAGE AVEC JAVELLISANT (DIN 02248237)

Version 1.1

Date d'impression 01/09/2018

Date de révision 01/09/2018

Numéro de la FDS 350000004371

			0.035 mg/l	
Chlorure de sodium	Essai en statique CE50	Daphnia magna (Grande daphnie)	340.7 - 469.2 mg/l	48 h
	NOEC	Daphnia pulex	314 mg/l	21 d
Amines, alkyl en C10-16 dimethyles, N-oxydes	Essai en statique CE50	Daphnia magna (Grande daphnie)	3.9 mg/l	48 h
	Essai en dynamiqu e NOEC Référence s croisées OECD ligne directive 211 (Essai de reproducti on de Daphnia magna)	Daphnia magna (Grande daphnie)	0.7 mg/l	21 d

Toxicité des plantes aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'expositi on
Carbonate de sodium	Donnée			
	non			
	disponible			

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



FANTASTIK® NETTOYANT TOUT USAGE AVEC JAVELLISANT (DIN 02248237)

Version 1.1 Date d'impression 01/09/2018

Date de révision 01/09/2018 Numéro de la FDS 350000004371

Hypochlorite de sodium	CE50r	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	0.0499 mg/l	
Chlorure de sodium	CI50	algue	3,014 mg/l	72 h
Amines, alkyl en C10-16 dimethyles, N-oxydes	Essai en statique CE50	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	0.2 mg/l	72 h

Persistance et dégradabilité

Composant	Biodégradation	Durée d'expositi on	Résumé
Carbonate de sodium	Donnée non disponible		
Hypochlorite de sodium	Donnée non disponible		
Chlorure de sodium	Donnée non disponible		
Amines, alkyl en C10-16 dimethyles, N-oxydes	96 %	19 d	

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Facteur de bioconcentration (FBC)	Coefficient de partage n- octanol/eau (log)
Carbonate de sodium	Donnée non disponible	Donnée non disponible
Hypochlorite de sodium	Donnée non disponible	-3.42
Chlorure de sodium	1.09 QSAR	0.54
Amines, alkyl en C10-16 dimethyles, N-oxydes	> 87	< 2.7

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



FANTASTIK® NETTOYANT TOUT USAGE AVEC JAVELLISANT (DIN 02248237)

Version 1.1 Date d'impression 01/09/2018

Date de révision 01/09/2018 Numéro de la FDS 350000004371

Mobilité

Composant	Point final	Valeur
Carbonate de sodium	Donnée non disponible	
Hypochlorite de sodium	Donnée non disponible	
Chlorure de sodium	Donnée non disponible	
Amines, alkyl en C10-16 dimethyles, N-oxydes	Koc	> 2113 Calculé(e)

Évaluation PBT et vPvB

Composant	Résultats
Carbonate de sodium	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
Hypochlorite de sodium	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
Chlorure de sodium	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
Amines, alkyl en C10-16 dimethyles, N-oxydes	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB

Autres effets néfastes : Aucun(e) à notre connaissance.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Consommateur peut jeter le récipient vide dans le détritus, ou réutilisez-le où les équipements existent.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

S'il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



FANTASTIK® NETTOYANT TOUT USAGE AVEC JAVELLISANT (DIN 02248237)

Version 1.1 Date d'impression 01/09/2018

Numéro de la FDS 350000004371 Date de révision 01/09/2018

	Transport par route	Transport maritime	Transport aérien
Numéro ONU		3082	
Désignation officielle de transport de l'ONU		UN 3082, Environmentally Hazardous Liquid, n.o.s (Sodium Hypochlorite), 9, III, LTD QTY, Marine Pollutant	
Classe(s) de danger pour le transport		9	
Groupe d'emballage		III	
Dangers pour l'environnement	-	-	-
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit sont listés ou exclus du catalogue aux É.-U. Toxic Substances Control Act

(TSCA)Inventory (inventaire des substances toxiques)

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



FANTASTIK® NETTOYANT TOUT USAGE AVEC JAVELLISANT (DIN 02248237)

Version 1.1 Date d'impression 01/09/2018

Date de révision 01/09/2018 Numéro de la FDS 350000004371

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit respectent le Règlement sur

les renseignements concernant les substances nouvelles de la

Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Prop. 65 de la Californie : Ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration de la

Proposition 65 de la Californie.

Règlements du Canada : Ce produit a été classé selon les critères de la Loi sur les

Produits Dangereux et Règlement.

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings

- mino radingo		
Santé	3	
Inflammabilité	0	
Réactivité	0	

Codes Pour le NFPA

Santé	3	
Feu	0	
Réactivité	0	
Spécial	-	

Cette information est fournie conformément à la documentation des Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail (SIMDUT) du Canada. L'information fournie est conçue pour les lieux de travail où l'utilisation du produit et la fréquence d'exposition dépasse celle imprimé sur l'étiquette des produits de consommateurs.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



FANTASTIK® NETTOYANT TOUT USAGE AVEC JAVELLISANT (DIN 02248237)

Version 1.1

Date d'impression 01/09/2018

Date de révision 01/09/2018

Numéro de la FDS 350000004371

Information supplémentaire

Ce document a été préparé avec des données dont les sources ont été jugées fiables. Cela ne constitue pas une garantie, expresse ou implicite, sur l'exactitude de l'information donnée aux présentes. Les conditions réelles d'utilisation et de manutention sont indépendantes de la volonté du vendeur. L'utilisateur est responsable de l'appréciation de toute l'information disponible lorsqu'il utilise ce produit à des fins particulières, et de la conformité de cette utilisation aux lois en vigueur (fédérales, provinciales, municipales, etc.).

Préparé par	SC Johnson Global Safety Assessment &
	Regulatory Affairs (GSARA)